



MOT DU MAIRE



RAPPORT FINANCIER 2020

Lors de la séance régulière du 7 juin, les états financiers de la municipalité pour l'année se terminant le 31 décembre 2020 préparés par la firme comptable Aubé, Anctil, Pichette et associés furent déposés. En voici les éléments essentiels :

Le total des revenus se chiffre à 3 277 101 \$ soit 420 226 \$ de plus qu'en 2019.

Les taxes foncières s'élèvent à 2 187 533 \$ et représentent 66,7 % des revenus soit une baisse de 3,2 % comparative-ment à l'an passé.

Le coût lié aux dépenses de fonctionnement s'élève à 2 906 331 \$ soit 100 833 \$ de plus que l'année dernière. Cette augmentation est principalement attribuable aux dépenses en hygiène du milieu (aqueduc), loisir et culture, collecte des matières résiduelles et frais de financement.

L'année se termine avec un surplus de 306 441 \$ comparative-ment à 49 176 \$ en 2019. Celui-ci provient principalement d'une augmentation marquée des droits sur les mutations immobilières et une aide gouvernementale provinciale en raison de la pandémie. En fait, les deux tiers du surplus de 2020 est attribuable à ces deux activités financières. Le surplus non affecté au 31 décembre est de 556 317 \$.

Les investissements totalisent la somme de 536 361 \$ répartie majoritairement sur l'entretien des routes, bâtiments municipaux et divers équipements dont ceux affectés au service d'incendie notamment. Toutefois, ces investissements ont été financés moyennant des emprunts totalisant 319 627 \$, des subventions représentant 142 495 \$ dont 26 127\$ provient du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ), 38 000 \$ du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) et 56 466 \$ du programme d'intervention en infrastructures routières locales (PRIL).

Une somme de 74 329 \$ à financer, un montant de 64 329 \$ provenant du budget de fonctionnement et une appropriation du surplus de 10 000 \$ complètent le financement total des investissements.

La dette à long terme totalise 2 614 262 \$ soit une baisse de 297 549 \$ sur l'année 2019, représente 79,8 % des revenus et 0,9 % de la richesse foncière imposable de la municipalité. Le service de la dette pour sa part représente 12,3 % des dépenses totales pour une diminution de 3,9 % avec l'année 2019.

En 2020, pour une 4^e année consécutive le nombre de permis délivrés pour les nouvelles constructions et les rénovations était en hausse. La pandémie a eu un effet très positif sur les transactions immobilières et la venue de nouveaux résidents consolidera la démographie pour les années à venir.

Le rapport financier déposé le

7 juin est disponible sur le site internet de la municipalité par le biais d'une visioconférence comme pour toutes les séances du conseil qui se sont déroulées à huis clos sans public.



Prenez note qu'avec le déconfinement annoncé, la séance régulière du conseil municipal se déroulera en présentiel à compter du lundi 2 août 2021 jusqu'à nouvel ordre en fonction de l'évolution des mesures sanitaires.

COVID-19

En lien avec la présentation du rapport annuel, je ne peux passer sous silence de travail exécuté par tout le personnel municipal depuis cette période de pandémie. Tout un chacun a débordé de ses responsabilités habituelles pour obtenir une gestion très serrée des règles sanitaires, tant pour le personnel que pour les citoyennes et citoyens.

La direction générale, le personnel administratif et de l'urbanisme, l'équipe des travaux publics, la conciergerie ainsi que la brigade incendie ont su démontrer une capacité d'adaptation exceptionnelle. Sans relâche, en télétravail ou sur le terrain, les services ont été rendus avec la même ardeur et autant de dévouement et de professionnalisme qu'en absence de pandémie. De plus, l'apport de la technologie actuelle a permis les rencontres virtuelles entre les différentes instances autant de fois que nécessaire.

(Suite à la page 2)

Dans ce numéro :

Mot du maire	1-2
Réalisations - Comité touristique	2
Du côté de la bibliothèque	3
Avis public et avis de motion	3
Informations diverses	4

MOT DU MAIRE (SUITE)

(Suite de la page 1)

C'est de tout cœur que j'adresse mes remerciements à cette équipe municipale qui est le reflet incontestable d'une municipalité forte et résiliente en toute circonstance.

RÉALISATIONS 2020-2021

La COVID-19 a causé l'annulation des activités de nos organismes communautaires, la tenue d'événements sportifs habituels, ainsi que les rendez-vous culturels et variés offerts par notre bibliothèque.

Malgré ces contraintes, nos jeunes ont eu la joie de vivre la fête de l'Halloween de façon différente, mais non moins appréciée de tous! De magnifiques feux d'artifice se sont déployés



sous nos yeux afin de souligner la fin de 2020 et de saluer la venue de l'année 2021.

En plein cœur de l'hiver, l'occasion nous a été donnée de participer à la 61^e édition du Carnaval des Éboulements par le biais d'un concours de sculptures sur neige.

Tout dernièrement, la soirée de la Fête nationale s'est déroulée au son de la musique et des chansons du répertoire québécois. Elle a été couronnée par de nombreux feux d'artifice et un feu de joie en compagnie du chansonnier d'origine charlevoisienne Jean-Hugues

Labrecque. Tous ces événements ont été réalisés dans le respect des mesures sanitaires de la COVID-19.

Au nom du conseil municipal, je tiens à souligner le travail insoupçonné et les efforts soutenus que les membres du Comité des loisirs et les bénévoles ont fait preuve afin de permettre à notre communauté de vivre ces instants de joie et de bonheur. Un grand merci à vous!



J'adresse aussi mes remerciements à tous ceux et celles qui ont prêté mainforte aux personnes seules ou démunies pendant les dures périodes de confinement, et ce tant moralement qu'au moyen de services rendus.

COMITÉ TOURISTIQUE LES ÉBOULEMENTS/SAINT-IRÉNÉE



Prochainement, vous recevrez par la poste une carte produite par le Comité touristique Les Éboulements-Saint-Irénée.

Vous y trouverez les entreprises et les attraits touristiques sur le territoire des deux municipalités. Je vous invite à la garder à portée de main et la partager auprès de vos visiteurs et des vacanciers.

De plus, je vous rappelle que depuis début juin, nous avons notre identité de marque sous l'appellation « **Cratère et marées** » qui représente les secteurs Les Éboulements-Saint-Irénée. Deux magnifiques affiches sont installées dans notre municipalité, l'une à l'entrée de la halte routière de la route du Port et une seconde à l'entrée de l'église, côté du presbytère.

C'est grâce à l'implication bénévole des administrateurs de ce comité dont la mission est d'œuvrer à la promotion et au développement touristique des deux territoires municipaux que ces affiches ont vu le jour.

D'ailleurs, c'est sous l'initiative du comité touristique que « **La Route de Noël** » et le concours pour enfants « **Décore le grand sapin** » ont eu lieu pendant le temps des Fêtes. La mise en valeur de l'achat local afin de stimuler le magasinage dans notre secteur fut un grand succès dans sa première édition, malgré les contraintes sanitaires. Merci aux administrateurs et bénévoles pour ces initiatives.

Force est de constater que notre communauté est résiliente et n'hésite pas à développer de nouvelles stratégies au gré des circonstances.

Nous avons tous fait des remises en question depuis mars 2020 et la société également.

SYSTÈME DE SANTÉ

Nous avons été à même de constater



l'importance de notre système de santé et sa fragilité durant cette pandémie. Ce système repose sur des femmes et des hommes qui sont continuellement en mission avec un don de soi incommensurable. La possibilité de la fermeture de l'urgence de l'hôpital de

Baie-St-Paul jusqu'en septembre en est un exemple frappant. N'eût été la mobilisation de l'ensemble du personnel hospitalier, la décision aurait été sans équivoque : on ferme l'urgence de Baie-Saint-Paul.

Au nom des citoyennes et citoyens des Éboulements, je veux exprimer ma reconnaissance et mes plus profonds remerciements auprès des membres du personnel qui œuvrent aux urgences pour avoir maintenu nos hôpitaux fonctionnels au cours des seize derniers mois. Par surcroît, ils nous ont permis de conserver nos deux urgences en activité selon l'horaire habituel malgré le manque d'effectifs annoncé.

Je crois que le plus beau signe de reconnaissance qu'on puisse leur donner est de continuer d'être solidaire en respectant les règles sanitaires imposées par le ministère de la Santé publique, peu importe la couleur de notre zone, et de ne pas hésiter à se faire vacciner, deux fois plutôt qu'une!

En terminant, je souhaite à toutes et à tous que vous passiez un bel été, en santé et entouré des personnes que vous aimez.

Pierre Tremblay, maire

OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE EN PÉRIODE ESTIVALE

En raison de l'indisponibilité de nos bénévoles en période estivale, nous sommes dans l'obligation de réduire nos jours d'ouverture.

Nous serons donc ouverts aux 2 semaines pendant la période estivale et notre horaire régulier reprendra en septembre.

Merci à tous nos usagers pour votre collaboration et compréhension.

RETOUR DES LIVRES

Concernant les retours de livres, vous n'êtes pas pénalisés quelle que soit la date de votre retour.

EMPORTEZ MOI

Toujours en raison de la situation pandémique, le programme EMPORTEZ-MOI ne sera pas disponible au

cours de l'été. Nous espérons le redémarrer à l'automne si tout redevient à la normale, sinon certainement en 2022.

REPORT DE NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous sommes dans l'obligation de reporter d'une année supplémentaire notre Assemblée générale dont nous envisageons la tenue le 15 mars 2022. Chaleureux remerciements à nos bénévoles pour leur indéfectible disponibilité ainsi que nos usagers pour leur soutien et leur compréhension.

HORAIRE ESTIVAL

Les dimanches aux 2 semaines
(18 juillet, 1^{er}, 15 et 29 août)
de 13 h à 15 h 30.

Francine Bolduc

Pour l'équipe de la Bibliothèque

ACTIVITÉS ESTIVALES

Une belle façon d'occuper vos journées dans notre belle municipalité est de parcourir nos sentiers pédestres situés dans les deux secteurs, lesquels sont de plus en plus prisés par les marcheurs, jeunes et moins jeunes. Le Guide des sentiers et promenades est disponible en livret papier au bureau municipal ou en version électronique sur notre site Internet *leseboulements.com*.

La piscine du camp le manoir est ouverte au public les samedi et dimanche de 13 h à 15 h et du lundi au jeudi de 16 h à 17 h 30 jusqu'au 20 août, sauf le 14 août.

La plage de Cap-aux-Oies est de nouveau munie d'un escalier de métal afin d'y accéder facilement. SVP, veuillez respecter les affichages en place.

Les feux de plaisance avec pare-étincelles sont permis. Toutefois, les feux de branches ainsi que les feux d'artifice font l'objet d'une réglementation spécifique. Veuillez composer le 418 635-1215 pour obtenir les informations et autorisations selon le cas.

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LINDA GAUTHIER, DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA MUNICIPALITÉ DES ÉBOULEMENTS

QUE le règlement no 242-21 intitulé « Règlement régissant les camions-cuisine « food truck » », est entré en vigueur le 7 juin 2021;

QUE le règlement no 243-21 intitulé « Règlement modifiant le règlement sur la qualité de vie afin d'assurer le contrôle du camping dans les lieux publics », est entré en vigueur le 7 juin 2021;

QUE le règlement no 244-21 intitulé « Règlement modifiant le règlement 244-21 modifiant le règlement sur la gestion contractuelle » est entré en vigueur le 7 juin 2021;

Une copie de chacun de ces règlements est disponible pour consultation au bureau municipal, aux heures régulières d'ouverture ainsi que sur le site Internet *leseboulements.com*.

Donné au Éboulements le 6^e jour de juillet 2021.

Linda Gauthier, directrice générale

MOTION DE FÉLICITATIONS GARAGE MÉCANIQUE DESCHÊNES

CONSIDÉRANT que le Garage mécanique Deschênes a été fondé en 1963 par Monsieur Noël Deschênes, lequel y a travaillé pendant toute sa vie;

CONSIDÉRANT que les propriétaires actuels, Léonce Deschênes, fils du fondateur et sa conjointe Julie Gauthier, ont toujours continué à opérer le garage, qui, pendant de nombreuses années était pourvu d'un dépanneur et d'une station-service;

CONSIDÉRANT que le Garage mécanique Deschênes, après 58 ans à cette enseigne, changera de nom et de propriétaires pour Mécanique J-Tech;

EN CONSÉQUENCE, au nom du conseil municipal et des citoyens(nes) Emmanuel Deschênes, conseiller, adresse une motion de félicitations à Garage mécanique Deschênes,

- Pour leur dévouement, leur engagement et leurs loyaux services au sein de la municipalité pendant cinquante-huit ans, soit deux générations de mécaniciens propriétaires;
- Pour le soutien apporté au futur propriétaire et la réalisation des projets à venir.

MOTION DE REMERCIEMENTS

DOCTEUR NORMAND POUPART

CONSIDÉRANT que la clinique Médecine santé du Village, a fermé définitivement ses portes le 30 mai 2021;

CONSIDÉRANT que le docteur Normand Poupart, résidant des Éboulements et seul médecin de la clinique, accueillera désormais sa clientèle à la Coop de solidarité et de santé de la MRC de Charlevoix jusqu'à sa retraite le 31 mars 2022 ;

CONSIDÉRANT le dévouement, la disponibilité, la bienveillance et l'humanité dont a fait preuve le docteur Normand Poupart au cours de sa pratique auprès de la population ébouloise et des environs;

EN CONSÉQUENCE, au nom du conseil municipal et des citoyens(nes), Diane Tremblay, conseillère, adresse une motion de remerciements à Monsieur Normand Poupart,

- Pour les vingt-cinq dernières années passées à la clinique Médecine santé du Village;
- Pour le suivi et l'accompagnement lors de la prise en charge de sa clientèle au cours des prochains mois.

INFORMATIONS

MUSÉE MARITIME DE CHARLEVOIX

Femmes au pays des goélettes

Pour sa quarantième saison, le Musée a produit le balado de six épisodes *Femmes au pays des goélettes* animé par Marie Grégoire. « Il fallait trouver les mots et les musiques pour rendre l'histoire méconnue des femmes liées par le sang, le mariage ou l'enfantement aux goélettes de bois ayant caboté sur le Saint-Laurent jusqu'à la fin des années 1970. », explique Marie Anne Rainville, directrice générale du Musée.

Chaque épisode de vingt minutes comprend une entrevue avec une femme du pays des goélettes et est enrichi de la participation de la chanteuse, Noëlla Huet, du comédien, David Bouchard, et du violoncelliste Stéphane Tétreault. Le thème musical est l'œuvre de Suzie Gagnon, accordéoniste de Charlevoix. L'enregistrement a été réalisé au Domaine Forget de Charlevoix.

Vous pouvez écouter tous les épisodes gratuitement, dès maintenant, au www.museemaritime.com (section

expositions, balado)

Qu'est-ce qu'un balado ?

C'est un fichier numérique audio, enregistré à la manière d'une émission radio, qui peut être consommé au moment et à votre endroit préféré, en préparant le souper, dans l'auto ou en regardant le coucher du soleil sur le fleuve ! On le connaît mieux sous le nom « podcast ».

Bon voyage au pays des goélettes !

Bienvenue au Musée ouvert tous les jours de 10 h à 18 h et gratuit pour les résidents des Éboulements munis de leur carte d'accès disponible au bureau municipal ou au Musée.

Marie-Hélène Thivierge
Coordonnatrice aux communications,
animations et événements

MINI COOP TNT

Le 17 juin dernier, avait lieu le lancement officiel de la Mini Coop TNT des Éboulements auquel participait, monsieur le maire Pierre Tremblay.

Nous souhaitons un bel été et bonne chance à ces dix jeunes travailleurs! N'hésitez surtout pas à faire appel à leurs services variés ! Les informations sont fournies dans le dépliant qui vous a été distribué au cours des derniers jours.

Merci à l'avance de votre encouragement de de votre collaboration !



La municipalité des Éboulements fait son entrée dans le programme des

Fleurons du Québec. Pour une première année de participation nous avons su nous démarquer et **obtenir 3 Fleurons**.

Les Fleurons, c'est un organisme né en 2006 et qui reconnaît les efforts déployés pour embellir le milieu et la qualité de vie de leurs citoyens. Le nombre de Fleurons (1 à 5) attribués est relié aux efforts apportés pour l'embellissement de notre village ainsi que les actions portées auprès de notre communauté. Une halte routière fleurie et bien aménagée, des parcs, des promenades, des édifices institutionnels et des espaces appropriés pour admirer le panorama. Notre village a la chance d'avoir la beauté des montagnes, nos terres agricoles qui se marient avec le fleuve, alors imaginez des résidences et des commerces qui se fusionnent avec ce superbe paysage. C'est avec cette note que nous invitons tous les résidents à aménager leur terrain ou à fleurir leur balcon. Chaque petit geste améliorera notre environnement ainsi que ceux de nos visiteurs.

Nous souhaitons à tous une très belle saison et le plaisir de travailler la terre!

Le comité d'embellissement.

Manon Paquin et Sylvie Bolduc

P.S. Si vous désirez faire partie de notre comité, il nous fera plaisir de vous compter parmi nous.

MUNICIPALITÉ DES ÉBOULEMENTS
2335, route du Fleuve
Les Éboulements (Québec) G0A 2M0

Téléphone : 418 489-2988

Messagerie :
municipalite@leseboulements.com

MEMBRES DU CONSEIL

MAIRE : Pierre Tremblay
Conseillères : Sylvie Bolduc
Diane Tremblay
Conseillers : Emmanuel Deschênes
Mario Desmeules
Johnny Gauthier



RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB
leseboulements.com et
Notre page Facebook : municipalité
des Éboulements

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL : LUNDI, 2 août

MARDI, 7 septembre

HEURES D'OUVERTURE : le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi de 8 h 15 à 12 h et de 13 h à 17 h et le vendredi de 8 h 15 à 12 h 15. Veuillez prendre note que les portes du bureau sont de nouveau ouvertes au public et que les séances du conseil en présentiel reprendront le 2 août.

DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE :

LINDA GAUTHIER

SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE :

DANIÈLE TREMBLAY

CHARGÉ DE PROJET ET URBANISME :

MATHIEU BILODEAU

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE :

VALÉRIE TREMBLAY

DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS ET

CHEF POMPIER :

GRÉGOIRE BOUCHARD

CHEF D'ÉQUIPE :

PATRICK BOUCHARD

INSPECTEUR EN BÂTIMENT :

JUSTIN GINGRAS

L'inspecteur est présent le mardi et mercredi de 8 h 30 à 16 h 30

SERVICE D'URGENCE :

9-1-1

SERVICE D'INCENDIE (PERMIS DE BRÛLAGE) :

418 635-1215

Votre prochain Écho des Éboulements paraîtra le 7 septembre. Pour informations, veuillez communiquer avec Danièle Tremblay, responsable, à dtremblay@leseboulements.com